



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE RN 122 - AMÉNAGEMENT ENTRE VIC-SUR-CÈRE ET THIÉZAC

La Direction Régionale, de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes pilote la phase d'études avec le concours des élus du territoire. Une rencontre publique est organisée pour présenter les études menées et recueillir l'avis du public.



RN122
Pas-de-Cère

AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE

**Une phase de concertation est prévue
du lundi 18 novembre au vendredi 20 décembre inclus.**

Comment participer ?

Lors des 2 réunions publiques :

- Le mardi 26 novembre à 20h00 à la salle des fêtes de Thiézac
- Le mardi 10 décembre à 18H00 au Centre Culturel du Carladès de Vic-sur-Cère

Dans votre mairie, où vous trouverez :

- Des panneaux d'exposition,
- Le dossier de concertation détaillé,
- Un registre d'observations mis à disposition.

En écrivant à l'adresse e-mail :

rn122-virages-pas-de-cere@developpement-durable.gouv.fr

En envoyant un courrier à l'adresse postale :

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Service Mobilités Aménagement Paysages / Pôle Opérationnel Ouest
Concertation RN122 aménagement entre Vic-sur-Cère et Thiézac
7 rue Léo Lagrange
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Pour plus d'informations sur le projet, consultez notre site internet :
<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/cantal-rn122-amenagement-entre-vic-sur-cere-et-r5374.html>